Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260908-DEL_2026_225-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 septembre 2026

Date de convocation : **Date d'affichage :**	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 33 42

L'an deux mille vingt six, le huit septembre, à 19 Heures 00, à la Montreuil sur Ille - Salle des fêtes - Rue du Clos Gérard, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, ALISON-MOUSSET Gwendoline, DUCLOS Didier, BERNABE Valérie, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, RENAUD Christelle, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, LUNEL Roger, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, RENOUARD Isabelle, BRUNET Thierry

Absents :
CHALMEL Annick, MONLIBERT Morgane, MORINIERE Clémence, DESMIDT Yves

Absents ayant donné pouvoir :
GORIAUX Pascal donne procuration à BERNABE Valérie
DEWASMES Pascal donne procuration à DUBOIS Jean-Luc
LEHERISSE Pierre donne procuration à GELY-PERNOT Aurore
VASNIER Pascal donne procuration à DUCLOS Didier
GUERIN Patrice donne procuration à LEBRETON Bruno
LAGADEUC Yvan donne procuration à FEREY Yves
JOUAULT Claire donne procuration à ALISON-MOUSSET Gwendoline
DEBORD Valérie donne procuration à LUNEL Roger
BLAISE Laurence donne procuration à HOUITTE Daniel

Secrétaire de séance : Madame CADOR Adeline

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260908-DEL_2026_225-DE

N° DEL_2026_225

Objet **Energie-Climat**

Désignation d'un représentant - CCPE du SDE 35

Projet de territoire : AXE 1 Un territoire durable : Réussir la transition écologique et énergétique avec tous les acteurs

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte impose la création de Commissions Consultatives Paritaires de l'Energie (ci-après : « CCPE »), animée par les syndicats d'énergie et regroupant les EPCI à fiscalité propre inclus dans leur périmètres.

Cette CCPE est un lieu de partage de l'information entre le syndicat d'énergie et les EPCI et permet notamment de contribuer à la coordination de l'action de ses membres en matière énergétique, de mettre en cohérence les politiques d'investissement et de facilité les échanges.

La CCPE du SDE35 est composée de 36 membres permanents :
- 18 élus représentants les 18 EPCI du département ;
- 18 élus désignés au sein du comité du SDE 35.

A cette composition s'ajoutent d'autres experts et personnalités compétentes : la Région Bretagne, la DDTM, l'ADEME, Enedis et EDF.

La Communauté de communes doit désigner un délégué au sein de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie animée par le Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE35).

Monsieur le Président propose de désigner Madame Aurore Gely-Pernot pour représenter le Val d'Ille-Aubigné au sein de la CCPE du SDE 35.

Vu, la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

DÉSIGNE Madame Aurore GELY-PERNOT pour représenter la Communauté de Communes au sein de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie du SDE 35.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 17/09/2026
Le/la secrétaire de séance,
Madame CADOR Adeline

Le *17/09/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

